

Constitution/
NACOMI

Constitution de NACOMI SRL

Chère Maître, Cher Maître,

Nous vous confirmons par la présente qu'un compte bancaire IBAN BE 63 6717 0679 3908 a été ouvert auprès de notre banque sous la dénomination : Nacomi.

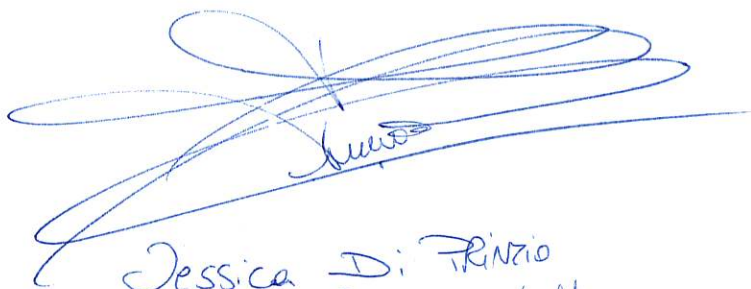
Le compte présente un solde créditeur de 5.000 euros qui a été versé le 09/05/2025 (*date du versement*).

Ce compte spécial est tenu exclusivement à la disposition de la société en constitution.

Il ne peut être utilisé que par les personnes qui ont la capacité d'engager la société et après que vous avez notifié, en tant que notaire instrumentant, à EUROPABANK SA que la société a été constituée.

Si la société n'est pas constituée dans le mois à dater de ce jour, les fonds seront restitués, en vertu de la disposition du code des sociétés, aux déposants qui en font la demande.

Cordialement,



Jessica Di Prinzio
directeur d'agence Nivelles

